

Produits de construction Libre circulation ?

La directive européenne « AB Produits de construction BB (DCP), adopté en décembre 1988, avec son début d'application théorique en 1998, voit enfin son application pratique sur le terrain par le marquage CE.

Il faut donc que toutes les professions concernées par l'acte de construire – fabricants de produits de construction, maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, entreprises, artisans – sachent très exactement ce qu'est ce marquage, comment il est attribué et à quoi il sert.

Très sommairement nous vous rappelons que les normes nationales ont été remplacées par des spécifications techniques européennes : normes européennes harmonisées EN (pour les produits traditionnels), agréments techniques ATE (pour les produits innovants).

La directive européenne citée plus haut et **transcrite en droit national et d'application obligatoire**, renvoie à ces spécifications techniques et l'application de ces dernières assure une présomption de conformité à cette directive. Le marquage CE, apposé par le fabriquant, atteste de la conformité à cette directive.

Tout produit de construction, pour avoir le droit d'être mis sur le marché européen (LIBRE CIRCULATION) doit porter ce marquage.

A noter que ce **marquage CE est obligatoire** et est une garantie du respect de la sécurité des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement, mais n'exclut pas des **marques volontaires de qualité** qui peuvent être exigées par le client (Ex. Marque NF qui atteste de la conformité à la norme correspondante).

La Commission européenne, par la voix de Vicente Leoz Arguelles, chef de l'unité AB construction BB, direction générale AB Entreprises BB (Commission Européenne) précise la position de la Commission en matière de marque de qualité volontaire.
<http://www.cstb.fr> (rubrique "webzine")

Renseignements fournis par **Monsieur P. NOSSENT**, Directeur Technique Adjoint au CSTB (P.NOSSENT@cstb.fr)
Tél. : 01 64 68 88 89

BTP : Eurocodes

Les eurocodes constituent un ensemble de règles techniques unifiées pour le dimensionnement des ouvrages. Ils fournissent des règles de conception pour le calcul des structures et des éléments structuraux entrant dans les ouvrages.

Les normes NF EN 1990 et NF EN 1991-1-1 publiées en mars 2003 sont les premiers « Eurocodes » sous forme de normes européennes.

La norme NF EN 1990 définit les principes et les exigences en matière de sécurité, d'aptitude au service et de durabilité des structures. Elle décrit les bases pour le dimensionnement et la vérification de celles-ci.

La norme NF EN 1991-1-1 définit des actions et fournit des indications pour la conception structurale des bâtiments et des ouvrages de génie civil.

Une annexe nationale qui est en préparation définira les conditions d'application sur le territoire français et complètera ces normes en fournissant des valeurs relatives essentiellement aux questions réglementaires de sécurité et fixera également les conditions d'emploi.

(Extrait de « Les exclusives AFNOR » N° 260)
(Contacts AFNOR : Claude PATROUILLEAU –
Téléphone : 01 41 62 84 69)

AFNOR

Nomination

Le Conseil d'Administration de l'AFNOR, réuni le 2 avril 2003, a nommé Directeur Général, Monsieur **Olivier PEYRAT**. Celui-ci prendra ses fonctions le 1^{er} juin 2003.

C'est sur proposition de Monsieur François ALLERET, Président de l'AFNOR, et avec l'approbation de Monsieur François MER, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, que cette nomination est intervenue. Il succède à

Monsieur Alan BRYDEN, qui occupe depuis le 1^{er} mars 2003, le poste de secrétaire général de l'ISO.
Monsieur Olivier PEYRAT, est actuellement Directeur Général de l'AFAQ (Association française pour le management et l'amélioration de la qualité)
Agé de 42 ans, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur en chef au corps des Mines, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, du Centre de perfectionnement aux affaires (CPA) de Paris et de l'Institut Européen des affaires (Insead), il est également lauréat de la Fondation nationale Entreprises et performance et Chevalier de la Légion d'Honneur.



Le groupe européen (IFAN-EU), créée lors de la dernière l'Assemblée Générale de l'IFAN en 2002 et présidée par Monsieur Raymond SIEFFERT, a tenu sa première réunion le 6 mai 2003 à Bruxelles

Parmi les décisions prises : mise en place d'un partenariat avec le CEN et NORMAPME ; organisation d'une campagne européenne de sensibilisation des PME à la normalisation ; rencontre avec des responsables de la Commission européenne ; réaffirmation de l'importance du multilinguisme ...

Agendas

Les dates de l'ACANOR à retenir :

- 13 mai 2003 : Lycée DECK à GUBWILLER : Travaux du groupe « Electricité »
- 20 juin 2003 : CCI sud Alsace MULHOUSE : Réunion du Bureau ACANOR
- 30 juin 2003 : SOCOMECC à BENFELD : Réunion du groupe « Electricité »

Prochaines réunions du club des adhérents AFNOR :

- 13 mai 2003 : ST DENIS LA PLAINE - Plurilinguisme
- 3 juin 2003 : ANGERS – Evaluation des risques professionnels
- 5 juin 2003 : PAU – Marquage CE
- 11 juin 2003 : MULHOUSE - Application de l'ISO 9001 dans l'automobile et ISO TS 16949
- 17 juin 2003 : ROUEN – Indicateurs et tableaux de bord
- 18 juin 2003 : ST DENIS LA PLAINE –Rencontre atelier : les apports de l'autoévaluation
- 19 juin 2003 : CLUSES – Maîtrise de la documentation qualité, ce que permet l'ISO 9001 (2000).
- 26 juin 2003 : LYON – Management environnemental et collectivités territoriales.

Autres manifestations :

- 12 au 15 mai 2003 : NANCY – Palais des Congrès – Organisées par l'Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes Industriels de Nancy sur les thèmes : Management de projets – Carrefour des technologies. Renseignements : Tél. 03 83 19 32 32
e-mail : ensgsi@ensgsi.inpl-nancy.fr

Nous vous rappelons également la prochaine **Assemblée Générale de l'IFAN qui se tiendra les 2 et 3 octobre** prochain dans les locaux de l'AFNOR, à Saint Denis La Plaine.

Soyons nombreux à y participer !

ACANOR

Groupe de travail « Electricité »

La prochaine réunion du groupe de travail « Electricité » **aura lieu le 13 mai au Lycée DECK à Guebwiller**. Son objectif sera de finaliser le cahier ACANOR : Surtensions Industrielles, et de lancer une nouvelle étude sur la « Protection différentielles ».

Brainstorming :

Une réunion restreinte de travail se tiendra **le 20 juin à la CCI Sud Alsace de Mulhouse** et remplacera le Conseil d'Administration qui était prévu le 27 juin.

Prochaine Assemblée Générale :

La date initialement prévue du 24 octobre 2003 risque d'être modifiée pour tenir compte d'une part de l'assemblée générale de l'IFAN et du partenariat avec l'AFNOR.

Nous étudions la possibilité de jumeler notre A.G. avec celle de l'IFAN (le 1er ou le 3 octobre ?).

Nous vous informerons en temps utile.

Responsable de la Gazette ACANOR :

Roland GROLL 18 rue de la vallée 68720 ZILLISHEIM Tél/Fax : 03 89 06 26 96
e.mail : rjm.groll@evhr.net